

## LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Éveil musical / Formation musicale / Accordéon / Batterie / Clarinette / Cor /  
Flûte traversière / Guitare classique / Guitare actuelle / Mandoline / Piano / Saxophone /  
Tuba / Trombone / Trompette / Violon.

## LES ÉCOLES DE MUSIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

### Aureilhan

ECLA - 24, av Jean Jaurès 65800 Aureilhan

### Bordères-sur-l'Echez

18, rue Victor Hugo 65320 Bordères-sur-L'Echez

### Bours

Maison des associations - rue de la République 65460 Bours

### Ibos

Rue de Greenwich 65420 Ibos

### Orleix

Ancienne Mairie - 6, rue de la Mairie 65800 Orleix

### Séméac

1 bis, rue Georges Clémenceau 65600 Séméac

### Soues

26, rue André Fourcade 65430 Soues

## CONTACTS

### Responsable : Céline SERVANT

Écoles de Musique Communautaires

port. : 06 10 30 07 13

courriel : celine.servant@agglo-tlp.fr

### Contact : Muriel Cieutat

port. : 06 37 54 32 07

courriel : muriel.cieutat@agglo-tlp.fr

### Communauté d'agglomération tarbes-lourdes-pyrénées

Siège : Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle - Téléport 1 - Juillan

Adresse postale : Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle - Téléport 1 - CS 51331 65013 Tarbes cedex 9



## LES ÉCOLES DE MUSIQUE

Tarbes-Lourdes-Pyrénées  
Aureilhan / Bordères-sur-l'Echez / Bours /  
Ibos / Orleix / Séméac / Soues

## DOSSIER D'INSCRIPTION



Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Téléphone fixe : .....  
Tél. portable (mère) : .....(père) : ..... Autre (préciser) : .....  
E-Mail (mère) : .....(père) : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Nom et prénom du responsable légal : .....  
Nom et prénom d'un autre responsable légal : .....  
Autre personne à prévenir en cas d'urgence (préciser le lien avec l'enfant) :  
Nom : ..... Téléphone : .....

### A - Élève inscrit dans une école de musique de la CA TLP :

Niveau de Formation Musicale : .....

Instrument 1 : ..... Niveau : ..... Professeur : .....

Instrument 2 : ..... Niveau : ..... Professeur : .....

### B - Pour les nouveaux élèves :

Niveau de Formation Musicale : .....

Instrument (choix 1) : ..... Niveau si non débutant : .....

Instrument (choix 2) : ..... Niveau si non débutant : .....

Instrument (choix 3) : ..... Niveau si non débutant : .....

### C - Pratiques collectives :

Harmonie Cadette  Grande Harmonie  Happy Sax  Pratique Collective CHD

Musiques actuelles  Musique de chambre / cordes et instruments polyphoniques

### D - Élèves également inscrits au Conservatoire Henri Duparc \* :

Elève inscrit au Conservatoire (en formation musicale à minima) et dans une école de musique communautaire :

**Inscription dans les deux structures et paiement uniquement au Conservatoire. (Hors adulte)**

Elève inscrit au conservatoire (pratique collective uniquement) et dans une école de musique communautaire (instrument et/ou formation musicale) : **Inscription dans les deux structures et paiement uniquement dans l'école de musique communautaire.**

Elève danseur au Conservatoire et musicien dans une école de musique communautaire :

- si formation musicale (instrument) au Conservatoire : **Inscription dans les deux structures et paiement uniquement au Conservatoire.**

- si formation musicale dans une école de musique communautaire : **Inscription dans les deux structures et paiement uniquement dans l'école de musique communautaire.**

\* Une attestation du Conservatoire Henri Duparc devra être fournie à la direction des écoles de musique.

**Mode de règlement (cocher la case correspondante)**

- Chèque                       Espèces (appoint)                       Chèques vacances

Merci de mentionner le nom de l'élève sur chaque paiement

**Droit à l'image**

- J'autorise la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées à utiliser l'image de mon enfant seul ou en groupe (mon image si élève adulte).  
 - Photos ou vidéos prises dans le cadre pédagogique de l'école de musique  
 - Photos ou vidéos utilisées dans le cadre de la communication interne et externe de la CATLP.
- Je n'autorise pas la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées à utiliser l'image de mon enfant seul ou en groupe (mon image si élève adulte).



**Joindre impérativement au dossier l'avis d'imposition de l'année pour le calcul du coefficient familial. Sans présentation de ce document le tarif le plus élevé sera appliqué.**

- Si vous ne souhaitez pas communiquer ce document, cochez cette case.

**L'attestation d'assurance responsabilité civile doit être remise à lors des permanences accompagnée du règlement de la facture.**

- Je reconnais avoir lu et approuvé le règlement intérieur de l'école de musique joint.
- Je reconnais avoir pris connaissance et accepte les tarifs indiqués ci-après.

Fait à ..... le .....

**Signature**  
de l'élève  
ou du responsable légal de l'enfant

Conformément à l'article 49 du décret N°2005-1309 du 20-10-2005, les demandes d'information et les réclamations relatives à la protection des données personnelles figurant dans nos traitements automatisés peuvent être adressées à Mme la Correspondante à la Protection des Données à Caractère Personnel, à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Zone tertiaire Pyrène Aéro-Pôle, Téléport 1, CS 51331, 65013 Tarbes cedex 9

**ÉCOLES DE MUSIQUE ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

Niveaux	Tranche 1 QF* < 350€		Tranche 2 351€ < QF < 650€		Tranche 3 651€ < QF < 1 200€		Tranche 4 1 201€ < QF < 1 650€		Tranche 5 QF > 1 651€	
	Élèves domiciliés dans CA TLP	Élèves domiciliés hors CA TLP	Élèves domiciliés dans CA TLP	Élèves domiciliés hors CA TLP	Élèves domiciliés dans CA TLP	Élèves domiciliés hors CA TLP	Élèves domiciliés dans CA TLP	Élèves domiciliés hors CA TLP	Élèves domiciliés dans CA TLP	Élèves domiciliés hors CA TLP
Éveil / Formation musicale	48 €	71 €	54 €	81 €	64 €	95 €	74 €	109 €	80 €	119 €
Initiation	62 €	92 €	70 €	104 €	82 €	122 €	94 €	140 €	103 €	153 €
Pratiques collectives (1 à 2)	53 €	53 €	60 €	60 €	70 €	70 €	81 €	81 €	88 €	88 €
Pratiques collectives (+ de 2)	105 €	105 €	119 €	119 €	140 €	140 €	161 €	161 €	175 €	175 €
Form. musicale + instrument 30 min	110 €	163 €	124 €	184 €	146 €	217 €	168 €	250 €	183 €	271 €
Form. musicale + instrument 45 min	153 €	229 €	173 €	259 €	204 €	305 €	235 €	351 €	255 €	381 €
Instrument supplémentaire 30 min	93 €	139 €	105€	157 €	124 €	185 €	143 €	213 €	155 €	231 €
Instrument supplémentaire 45 min	140€	208 €	159 €	235 €	187 €	277 €	215 €	319 €	234 €	346 €
F'in cursus* Form. Musicale Instru 30 min	110 €	163 €	124 €	184 €	146 €	217 €	168 €	250 €	183 €	271 €
F'in cursus* Form. Musicale Instru 45 min	153 €	229 €	173 €	259 €	204 €	305 €	235 €	351 €	255 €	381 €
Jeune (18-25ans) Instru 30 min + Pratiques Collectives et/ou Form. musicale	153 €	229 €	173 €	259 €	204 €	305 €	235 €	351 €	255 €	381 €
Jeune (18-25ans) Instru 45 min + Pratiques Collectives et/ou Form. musicale	230 €	344 €	260 €	389 €	306 €	458 €	352 €	527 €	383 €	573 €
Jeune (18-25 ans) Instrument seul 30 min	176 €	263 €	200 €	298 €	235 €	351 €	270 €	404 €	294 €	439 €
Jeune (18-25 ans) Instrument seul 45 min	264 €	395 €	299 €	447 €	352 €	526 €	405 €	605 €	440 €	658 €
Adulte Instrument 30 min + Pratiques Collectives et/ou Form. musicale	199 €	242 €	225 €	275 €	265 €	323 €	305 €	371 €	331 €	404 €
Adulte Instrument 45 min + Pratiques Collectives et/ou Form. musicale	299 €	365 €	338 €	413 €	398 €	486 €	458 €	559 €	498 €	608 €
Adulte Instrument 30 min	265 €	344 €	300 €	389 €	353 €	458 €	406 €	527 €	441 €	573 €
Adulte Instrument 45 min	396 €	515 €	449 €	583 €	528 €	686 €	607 €	789 €	660 €	858 €
Location instrument classe 1 (guitares, mandolines, violons)					57 €					
Location instrument classe 2 (vents et instruments volumineux)					114 €					
Badge Aureilhan ECLA					15 €					

**Dégrevement tarifaire cumulable pour les familles d'un même foyer fiscal :**

- 2 élèves d'une même famille : 25 % sur le tarif le moins élevé  
 3 élèves d'une même famille : 50 % sur le tarif le moins élevé  
 4 élèves et plus : gratuité sur le tarif le moins élevé

Ce dégrevement ne concerne que les élèves inscrits dans une école de musique (hors CHD)

\* Fin cursus Formation musicale : Musiques Actuelles niveau 2C1 / Autres instruments niveau 2C3

**QF\* : Quotient familial = revenu fiscal de référence / (12 x nombre de parts)**

Modalités de paiement  
(Cf article 3 du Règlement Intérieur).